

Ohnesorg, Karel

[Gendron, Jean-Denis. Tendances phonétiques du français parlé au Canada]

Sborník prací Filozofické fakulty brněnské univerzity. A, Řada jazykovědná.
1968, vol. 17, iss. A16, pp. 155-156

Stable URL (handle): <https://hdl.handle.net/11222.digilib/100143>

Access Date: 22. 02. 2024

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.

système. Elle parle ensuite de la base articulatoire et de la structure syllabique du français (avec un aperçu des théories de la syllabe), des modifications des phonèmes et de leurs alternances, en ajoutant un chapitre assez étendu sur la phonétique syntactique. A la fin on trouve un exposé succinct sur la graphie et sur l'orthographe française et, dans un supplément, l'auteur apporte des spécimens de textes dans une transcription phonétique.

Le livre est basé sur les sources les plus modernes et il contient en même temps les résultats des dernières recherches effectuées dans divers pays et les observations personnelles de l'auteur. Pour les changements phonétiques dans la chaîne parlée, l'auteur adopte la dénomination de A. A. Reformatskij, en distinguant l'accommodation (changements que subissent les consonnes en contact avec les voyelles) de l'assimilation (qui se fait entre deux consonnes ou entre deux voyelles). Elle conçoit l'intonation comme ensemble de caractéristiques phonétiques telles que l'accent, la mélodie, la pause, le rythme et le timbre. En parlant de l'accent, l'auteur emprunte à Pierre Fouché le terme „accent normal“ qu'elle préfère — nous semble-t-il à juste titre — aux dénominations „accent tonique“, „accent d'intensité“, „accent rythmique“, parce que l'accent français est à la fois tonique et dynamique.

Il y a peu de remarques critiques que le lecteur pourrait ajouter: L'exemple cité (p. 53) du mot tchèque doit être écrit *Hr-dlička* (au lieu de *Grd-litska*). La thèse (p. 63) „il s'agit donc de la disparition du phonème (ɛ:) du système vocalique du français ne comptant désormais que 15 voyelles,“ ne semble pas être juste, parce que le *e* ouvert long n'y avait point figuré comme phonème. Car, dans ce cas, il faudrait prendre pour phonèmes aussi les autres voyelles longues. En ce qui concerne la remarque (p. 94) sur l'articulation de la consonne *l* en bas latin, il ne faut peut-être pas supposer son articulation avec le dos de la langue relevé vers la palais mou. A notre avis, il aurait suffi de renvoyer aux anciens grammairiens latins qui parlaient de trois manières de réalisation de cette consonne (*Priscianus* II 29, 9). Et d'autre part, pour le changement *l > u* on trouve déjà des exemples dans des graphies latines (*AUBIA* = *Albia*, *cauculus* = *calculus*). A la liste des termes phonétiques (p. 239), le lecteur serait reconnaissant pour les renvois aux pages du texte.

Mais, toutes ces menues remarques, auxquelles l'auteur pourrait tenir compte en préparant la seconde édition de son livre, ne peuvent point diminuer la valeur du livre présenté. L'auteur fournit à côté des documents français ceux des autres langues romanes. Cependant, son ouvrage s'adressant en premier lieu aux Russes, l'étude du phonétisme français se fait en comparaison avec le russe. C'est pourquoi les lecteurs tchèques et slovaques, dont les langues maternelles ont beaucoup de traits communs avec le russe, sauront gré à Mme Chigarevská d'avoir publié son livre intéressant et utile, où ils pourront puiser beaucoup de notions pour l'étude de la phonétique du français aussi bien que pour la méthode d'enseignement de la prononciation française.

Karel Ohnesorg

Jean-Denis Gendron: **Tendances phonétiques du français parlé au Canada**, Paris—Québec 1966, XX + 254 pages.

Cette œuvre a paru dans la Bibliothèque française et romane publiée par le Centre de Philologie et de Littératures romanes de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Strasbourg (série E: Langue et littérature françaises au Canada), sous la direction de Georges Straka. Ayant donné un aperçu des problèmes se rattachant à l'étude du français parlé au Canada et des œuvres consacrées à ce sujet, l'auteur s'applique à l'analyse de la prononciation de la classe instruite canadienne française, „qui se trouve partagée entre deux pôles d'attraction: entre le français populaire canadien et la norme du langage soigné de Paris, devenu le français général“.

En ce qui concerne l'application des méthodes expérimentales, l'auteur continue la tradition des Écoles phonétiques de Prague et de Strasbourg. Il s'est servi de la radiographie, de la palatographie, de la labiographie et même de la kymographie, en utilisant pour l'illustration de quelques phénomènes un procédé plus moderne, la spectrographie. Ainsi peut-il donner aussi des renseignements sur la nature acoustique de quelques sons. Mais, il insiste surtout sur l'analyse organogénétique et il étudie en détail la position des organes de la parole pendant l'articulation, en indiquant même les mesures faites sur les radiographies (largeur du canal vocal sous les alvéoles, largeur du canal vocal sous la voûte palatine,

angle des maxillaires, etc.). Pour la comparaison des articulations canadiennes avec celles de France, il s'appuie sur l'oeuvre bien connue de J. Chlumský (*Radiographies des voyelles et des semi-voyelles françaises*, Prague 1938) à qui il emprunte les radiographies. Dans quelques cas l'auteur compare les sons canadiens avec les sons tchèques; pour la description de ceux-ci, il fournit les figures de l'ouvrage de Boh. Hála (*Artikulace českých zvuků v rentgenových obrazech*, Praha 1926). Et, pour expliquer les variations phonétiques par différents mouvements et tension musculaires, il développe les idées de son maître strasbourgeois, M. Georges Straka.

Essayons de citer les conclusions les plus importantes de cette oeuvre, faite en grande diligence, et abondante en matériel très riche:

Pour les voyelles *i, ü, u*, l'auteur constante deux timbres: elles sont ouvertes surtout dans les syllabes accentuées entravées par une consonne non-allongeante, et elles tendent à se désonoriser dans les syllabes inaccentuées. — Le *e* ouvert est plus ouvert qu'en français lorsqu'il est long; au contraire l'harmonie vocalique ne semble pas agir beaucoup sur le *e* ouvert inaccentué. — Le *a* postérieur est encore réalisé, avec un timbre plus sombre qu'en français. Dans le parler populaire, cette voyelle (comme d'ailleurs aussi le *a* antérieur) manifeste une tendance à ce diphtonguer. — Le *a* antérieur s'ouvre dans les syllabes accentuées devant *v, j* et quelquefois devant *r*. — Les voyelles nasales perdent en partie la nasalité, mais le *õ* nasal maintient fermement (à la différence du français parisien de nos jours) sa labialité. — Les occlusives *t, d, k, g* se palatalisent et quelquefois (dans la prononciation familière) elles sont même réalisées comme des affriquées.

La durée des voyelles est conservée mieux qu'en français général. Si les oppositions phonologiques *tête/teite, bête/belle* tendent à s'effacer en France, au Canada elles sont parfaitement retenues. Mais, la distinction *vit/vie, boue/bout* n'existe plus ni en timbre ni en durée.

En somme on pourrait dire que les voyelles canadiennes manifestent une tendance à être plus ouvertes et à reculer leur lieu d'articulation; leur durée est relativement longue, seule l'activité des lèvres est amoindrie. En revanche, la tenue des consonnes est relativement courte et parfois imparfaitement réalisée. Très instructifs sont les kymogrammes (p. 245 et 246) où l'on compare la réalisation des mots *côte, cote, côté, coté, baquet, banquet* par un sujet canadien et par un sujet de France: les voyelles y ont une durée considérablement plus grande et les consonnes sont plus courtes que les sons français correspondants.

L'oeuvre de M. Gendron attirera l'attention méritée des phonéticiens ainsi que celle des romanistes. Dans ses parties consacrées à l'explication des méthodes expérimentales, le lecteur pourra trouver des renseignements clairs et utiles, pour pouvoir en apprécier les avantages et en même temps se rendre compte de leurs côtés fort et faible.

Karel Ohnesorg

Léon Warnant: Dictionnaire de la prononciation française, tome II: Noms propres. Editions J. Duculot, Gembloux, 1966, 236 pages.

Commençons par constater que ce dictionnaire est un des ouvrages les plus importants de la lexicographie contemporaine étant donné que c'est le premier essai de présenter systématiquement la prononciation des noms propres de différentes langues. Comme le nombre des noms propres est trop élevé, l'auteur l'a restreint en ne citant que les noms employés par les Français et en n'indiquant que leur prononciation française.

Pour les noms français, bien sûr, uniquement la prononciation française est légitime, mais en ce qui concerne les noms provenant des autres langues, nous croyons que tous les gens cultivés — qu'ils soient francophones ou non — s'intéressent aussi à la prononciation correcte de ces noms dans les langues auxquelles ils appartiennent. Afin de pouvoir l'indiquer, il faudrait évidemment élargir un peu l'inventaire des signes phonétiques, par exemple pour les langues slaves et quelques autres, il faudrait introduire *t* et *d* pour les *t* et *d* palatalisés et *ř* pour l'*r* assibilé. Toutefois même avec les signes employés dans ce dictionnaire, on aurait pu noter la prononciation correcte de la majorité des noms étrangers. Dans un nombre considérable de noms, il aurait suffi d'ajouter le signe *h* cité et expliqué à la p. IX: Les noms allemands *Haendel, Habsburg, Hagen, Hahn*, etc., se prononcent (en allemand) *hen-del, haps-burk, ha-gen, ha:n*, non *en-del, ap-sbu:r, a-gen, a:n*; les noms tchèques *Hácha, Hašek, Hilbert*, etc. se prononcent *ha:-xa, ha-fek, hil-bert*, non *a-xa, a-sek, il-be:r*, etc.